



COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

PROCÈS-VERBAL

37^e SÉANCE TENUE LE 6 AVRIL 2009 à 17h

Maison du Citoyen, salle des comités, 2^e étage, 25, rue Laurier

PRÉSENCES :

Membres :

M. Yvon Boucher, président, conseiller, district de la Rivière-Blanche (n^o 15)
M. André Laframboise, vice-président, conseiller, district de Lucerne (n^o 2)
M. Frank Thérien, conseiller, district d'Aylmer (n^o 1)
M^{me} Linda Giraldeau, productrice agricole
M. Dany Lachaine, producteur agricole
M. Philippe Thompson, producteur agricole

Secrétaire :

M. Ghislain Deschênes, responsable des commissions et comités

Personnes-ressources :

M^{me} Jovette Babin, chef de la division de l'urbanisme, secteurs de Masson-Angers et de Buckingham
M Éric Boutet, directeur adjoint Service de l'urbanisme et du développement durable
M^{me} Nathalie Giguère, chargée de projets à l'aménagement et au développement agricole
M^{me} Rachel Laflamme, coordonnatrice en urbanisme, secteur de Gatineau

Autre :

M. Dave Redford

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

Le président ouvre l'assemblée à 17 h 35.

2. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour ci-dessous est accepté en ajoutant un sujet à l'article 12.

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 février 2009
4. Signature du procès-verbal de la séance du 2 février 2009
5. Suivi du procès-verbal de la séance du 2 février 2009
6. Date de la prochaine assemblée
7. Suivis des dossiers

DISTRIBUTION :

Aux membres du CCA, aux personnes ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

8. Demande à la Ville de Gatineau d'appuyer une requête formulée auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin de lotir et d'aliéner une partie du lot 2 470 251 localisé en bordure du chemin du Fer-à-Cheval, et ce, pour l'aménagement d'un chemin d'accès public à la baie de Lochaber par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF)
9. Période de questions des citoyennes et citoyens
10. Demande à la Ville de Gatineau d'appuyer une requête formulée auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec en vue d'utiliser à une fin autre que l'agriculture la propriété sise au 0, avenue Gatineau correspondant aux parties 83 à 86 du lot 28C, rang 3 du canton de Templeton, et ce, dans le but de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée
11. Demande à la Ville de Gatineau d'appuyer une requête formulée auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'utiliser à une fin autre que l'agriculture la propriété sise au 167, chemin Blanchette correspondant au lot 1 371 375 du cadastre du Québec, et ce, dans le but de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée
12. Sujets divers
 - a) Taxe municipale
13. Levée de la séance

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 2 février 2009

Le procès-verbal de la séance du 2 février 2009 est accepté.

4. Signature du procès-verbal de la séance du 2 février 2009

Le procès-verbal de la séance du 2 février 2009 est signé par le président.

5. Suivi du procès-verbal de la séance du 2 février 2009

On souligne qu'un suivi a été assuré, auprès du conseil municipal, au sujet du refus d'appuyer la demande d'aliénation d'une partie de la propriété sise au 238, chemin Proulx et de l'appui à la demande d'aliénation et d'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie du lot 2 471 038 situé à l'intersection de la route 148 et du chemin Pagé.

On mentionne également qu'une présentation, sur les activités agroalimentaires présentes sur le territoire de la Ville de Gatineau, sera effectuée devant le comité plénier de la Ville de Gatineau, le 7 avril 2009, par M. Sylvain Pamerleau du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'alimentation du Québec.

6. Date de la prochaine assemblée

On confirme que la prochaine séance du CCA est fixée au 4 mai 2009.

7. Suivis des dossiers

On dépose, pour information, copie d'un tableau intitulé : « suivi des recommandations du CCA ».

On mentionne que la demande relative à la propriété sise au 238, chemin Proulx a été déposée à la CPTAQ.

8. **Demande à la Ville de Gatineau d'appuyer une requête formulée auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin de lotir et d'aliéner une partie du lot 2 470 251 localisé en bordure du chemin du Fer-à-Cheval, et ce, pour l'aménagement d'un chemin d'accès public à la baie de Lochaber par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF) – district électoral de Masson-Angers**

R-CCA-2009-04-06 / 03

Que ce comité recommande au conseil d'appuyer la requête formulée par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin de lotir et d'aliéner une partie du lot 2 470 251 localisé en bordure du chemin du Fer-à-Cheval, et ce, pour l'aménagement d'un chemin d'accès public à la baie de Lochaber.

ADOPTÉE

On convient de passer immédiatement à l'article 10.

10. **Demande à la Ville de Gatineau d'appuyer une requête formulée auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec en vue d'utiliser à une fin autre que l'agriculture la propriété sise au 0, avenue Gatineau correspondant aux parties 83 à 86 du lot 28C, rang 3 du canton de Templeton, et ce, dans le but de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée – district électoral de Limbour**

R-CCA-2009-04-06 / 04

Que ce comité recommande au conseil d'appuyer la requête formulée auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec en vue d'utiliser à une fin autre que l'agriculture la propriété sise au 0, avenue Gatineau correspondant aux parties 83 à 86 du lot 28C, rang 3 du canton de Templeton, et ce, dans le but de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée.

ADOPTÉE

11. **Demande à la Ville de Gatineau d'appuyer une requête formulée auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'utiliser à une fin autre que l'agriculture la propriété sise au 167, chemin Blanchette correspondant au lot 1 371 375 du cadastre du Québec, et ce, dans le but de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée – district électoral de Bellevue**

R-CCA-2009-04-06 / 05

Que ce comité recommande au conseil d'appuyer la requête formulée auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'utiliser à une fin autre que l'agriculture la propriété sise au 167, chemin Blanchette correspondant au lot 1 371 375 du cadastre du Québec, et ce, dans le but de permettre la construction d'une habitation unifamiliale isolée.

ADOPTÉE

12. Sujets divers

a) Taxe municipale

En réponse à une question, on répond que les lois habilitantes ne permettent pas à la Ville de Gatineau d'accorder un rabais de taxe en vue d'attirer de nouveaux producteurs agricoles.

Cependant, on mentionne que Développement économique CLD Gatineau peut fournir une aide financière directe destinée au démarrage d'entreprises agricoles.

Départ de M^{mes} Jovette Babin et Rachel Laflamme.

Retour à l'article 9.

9. Période de questions des citoyennes et citoyens

Arrivée de M. Dave Redford.

M. Redford mentionne qu'il est à la recherche d'informations sur le projet récréotouristique qui sera aménagé sur des parties de lots voisins de la propriété de M. Garry Overton.

On donne quelques explications sur le projet, entre autres, sur l'aménagement de jardins écologiques et communautaires et sur les activités du centre récréotouristique (capacité d'accueil, ateliers, observation de la nature, rallyes écologiques, activités éducatives, hébertisme).

M. Redford formule également des commentaires, notamment, sur la gestion du site Cook (projet d'aménagement d'un sanctuaire de pollinisation comme celui de la Ville de Guelph) et sur l'absence de collaboration du ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec au niveau de l'accès aux résultats d'autopsies pratiquées sur des animaux retrouvés morts dans la nature.

Départ de M. Dave Redford.

Retour à l'article 12.

12. Sujets divers

b) Travaux du ministère des Transports du Québec sur la route 148

On mentionne que le ministère des Transports du Québec devrait informer la Ville de Gatineau avant d'entreprendre des travaux de réfection de route afin de coordonner, s'il y a lieu, les actions au niveau du développement des réseaux d'égout et d'aqueduc.

13. Levée de la séance

La séance est levée à 19 h.